

# Humanités judiciaires

Le pôle « Humanités Judiciaires » est, par son nom même, l'héritier de la tradition universitaire. Il s'agit, par le biais des enseignements dispensés, de favoriser la réflexion des auditeurs de justice et des magistrats sur les obligations imposées par l'exercice de leur fonction, et de leur apporter des éléments de culture judiciaire.

A la croisée de la philosophie et du droit, ce programme pédagogique, fruit d'une collaboration entre magistrats, avocats, enseignants et représentants de l'Inspection des Services Judiciaires et de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice, se fonde sur l'étude des valeurs éthiques et des règles déontologiques qui fondent la confiance en l'Institution Judiciaire, et qui sont présentes à chaque instant de la carrière du magistrat.



Doyen des enseignements  
Pierre MAZEAUD,  
Président honoraire  
du conseil constitutionnel



Animateur formation initiale  
Jérôme HARS,  
magistrat  
[jerome.hars@justice.fr](mailto:jerome.hars@justice.fr)



Animatrice formation continue  
Nathalie MALET,  
magistrate  
[nathalie.malet@justice.fr](mailto:nathalie.malet@justice.fr)